

5^e PARTIE



Photo TOULGOUAT - ENGREF

LA RECONSTITUTION DES FORÊTS DÉTRUITES

LES FICHES TECHNIQUES “APRÈS LA TEMPÊTE, QUE FAIRE AVANT DE RECONSTITUER LA FORÊT ?”

DOMINIQUE DANGUY DES DÉSERTS

Après la tempête, que faire avant de reconstituer la forêt ? Voilà la question que se sont posés tant de propriétaires sinistrés.

Certes, après Lothar et Martin, la priorité était le dégagement des accès, la sécurité en forêt, la commercialisation des chablis.

Mais il est rapidement apparu, d'une part, qu'il fallait se pencher sur les conditions de reconstitution des peuplements détruits, d'autre part, que les conditions d'exploitation, ou la non-exploitation, des chablis avaient une influence sur cette reconstitution par le risque de dégradation des sols ou par l'enchevêtrement des arbres morts. Parallèlement, l'opinion s'est répandue, au moins en Lorraine, que les reboisements artificiels conduisaient à des peuplements fragiles, défavorables à la biodiversité et qu'il fallait recourir autant que possible à la régénération naturelle.

Certes, mais que faire ? Difficile d'être exigeant avec les exploitants ! Restera-t-il des porte-graines ? La végétation concurrente ne va-t-elle pas étouffer les semis, et le gibier, les abrutir ? Y a-t-il des risques d'incendie ?...

Pour les propriétaires, déjà secoués dans leurs connaissances, quand ce n'est pas dans leur confiance, que de questions souvent angoissantes car l'action à mener, ou à ne pas mener, ne montrera ses effets que dans des années. Que faire et, avant tout, quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?

C'est pour venir en aide aux propriétaires et surtout aux sylviculteurs qui les conseillent que “les organismes forestiers qui sont en Lorraine” ont uni leur compétence et, grâce au soutien financier de l'État (Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt, Préfecture de région Lorraine) et du Conseil régional de Lorraine, ont édité des fiches techniques largement et gratuitement diffusées (6 500 exemplaires), intitulées précisément : **“Après la tempête, que faire avant de reconstituer la forêt ?”**.

QUI A FAIT QUOI ?

Un groupe de travail s'est réuni dès le printemps 2000 à l'initiative de l'ENGREF et de l'INRA qui ont sollicité le concours de l'Office national des Forêts, du Centre régional de la Propriété forestière de Lorraine-Alsace, de l'Institut pour le Développement forestier (initialement, Fédération de Vulgarisation forestière de l'Est) et du Cemagref.

Chacun de ces organismes a délégué la personne la plus compétente avec liberté de travail au sein du groupe qui s'est intitulé le "Club des six".

Seules consignes :

— faire vite (6 des 10 fiches étaient disponibles en avril 2001, les 4 dernières l'étaient en juin de la même année grâce au concours de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage, de la Sécurité civile - Zone Est et du Département de la Santé des Forêts) ;

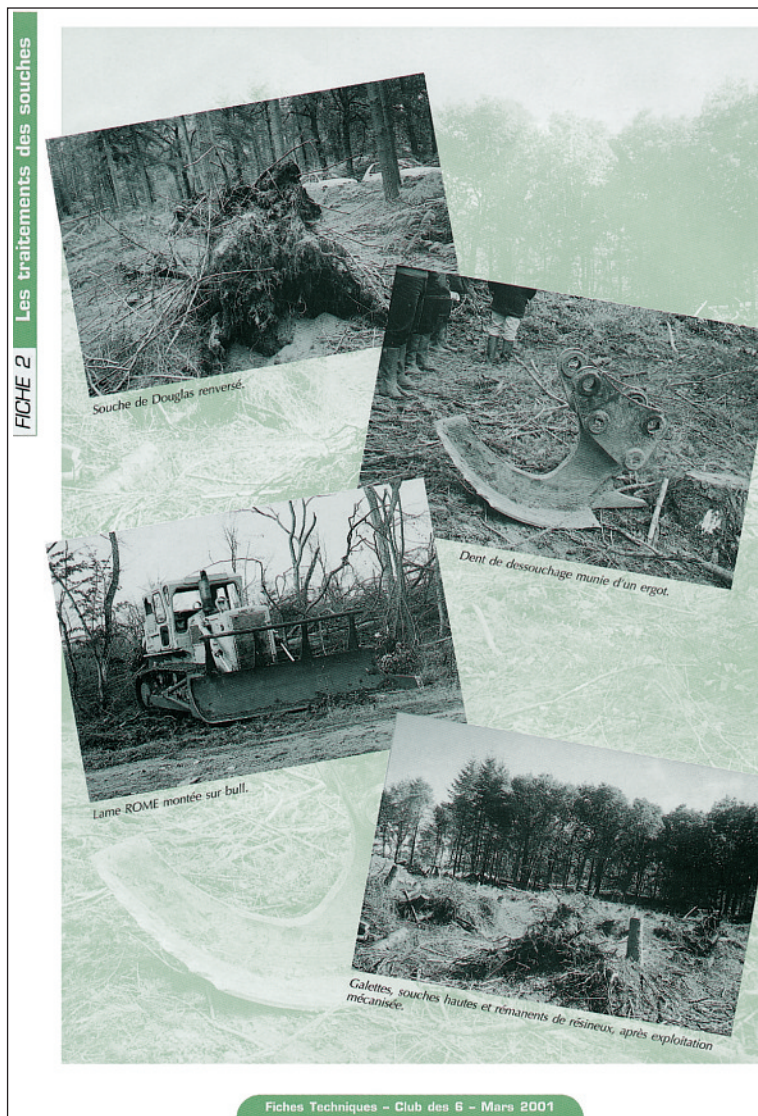
— une seule rédaction, consensuelle, accessible et pratique.

LE RÉSULTAT

En ouvrant la chemise qui regroupe les fiches, le sylviculteur trouve un mode d'emploi avec, notamment, un tableau qui le guide vers les techniques recommandées selon le niveau d'encombrement et le mode de reconstitution retenu.

Suit un lexique, pour être sûr de se comprendre, puis on passe aux fiches.

Fac similé de la fiche n° 2
Les traitements des souches



• Fiche n° 1 : Ouverture de cloisonnements

Pourquoi cloisonner, comment, avec quel matériel (conditions, avantages, inconvénients, préconisations)... quelles fourchettes de coûts ?

• Fiche n° 2 : Les traitements des souches

Dans quels cas, pourquoi, comment traiter les souches avec quels moyens (points forts, points faibles).

• Fiche n° 3 : Le démantèlement des houppiers

Pourquoi démanteler (accélérer la décomposition, freiner les lianes concurrentes, faciliter la chasse...) mais aussi limites du démantèlement (conserver l'abri des semis d'essence d'ombre...).

• **Fiche n° 4 : L'andainage**

Dans quels cas et pourquoi andainer, andainer quoi, avec quel matériel (et à quel coût) ?, mais aussi les inconvénients (abri des petits rongeurs...) de l'andainage et le devenir des andains.

• **Fiche n° 5 : Le broyage lourd**

Présentation de cette technique souvent onéreuse, de ses avantages et de ses inconvénients ; recommandation pour un broyage correct qui peut être utile dans certains cas.

• **Fiche n° 6 : Maîtriser la végétation**

Cauchemar des reboiseurs, la végétation concurrente doit être analysée à travers une série de questions posées par la fiche qui fournit ensuite les conseils pour la maîtriser, et la transformer, le cas échéant, en végétation accompagnatrice.

Suit un tableau présentant, en fonction des objectifs (traitements sélectifs/non sélectifs) et des types de végétation à maîtriser, les techniques préconisées, leur coût, la période d'application, la répétitivité...

Enfin, des tableaux récapitulent les herbicides et débroussaillants homologués.

• **Fiche n° 7 : La dégradation des sols**

C'est malheureusement moins souvent le cauchemar des reboiseurs, à tort car la dégradation des sols est fréquente et ses effets sont parfois très difficiles à éliminer à la suite de l'exploitation des chablis, de l'enlèvement brutal des rémanents ou de la simple mise à nu.

La restauration "naturelle" des sols est généralement lente, voire inexistante et il faut souvent envisager d'intervenir.

La fiche décrit les types de dégradation (décapage, orniérage, compactage...), leurs conséquences sur la végétation forestière (perturbation du système racinaire, baisse de production...) et sur le potentiel de régénération naturelle.

Un tableau présente le degré de sensibilité aux différentes dégradations selon les types de sol et leur taux de saturation en eau.

Enfin, un tableau donne les techniques de restauration possibles, selon les types de sol, avec le matériel préconisé, les coûts d'intervention, les avantages et les inconvénients.

Extrait de la conclusion de la fiche :

« Le capital sol n'est naturellement pas renouvelable. Sa préservation doit être une préoccupation primordiale. Même si des solutions de restauration existent, la prévention est la première règle à appliquer ».

• **Fiche n° 8 : La grande faune après la tempête, cerfs - chevreuils - sangliers**

Globalement, les dégâts dus à la tempête créent des conditions favorables aux grands gibiers dont l'augmentation de population entraîne des risques pour les régénérations naturelles ou artificielles et pour les cultures avoisinantes.

Après avoir analysé la sensibilité des essences forestières aux différents dégâts, la fiche décrit trois moyens pour limiter ces dégâts (outre, bien entendu, l'application de plans de chasse adaptés !) :

- la protection par le recrû,
- la protection chimique,
- la protection mécanique (individuelle, globale).

• Fiche n° 9 : Le brûlage

Moins utilisé depuis la mécanisation des travaux forestiers en raison de ses risques et de ses inconvénients, le brûlage peut être envisagé pour des raisons sanitaires, visuelles ou pour nettoyer une surface limitée.

La fiche rappelle le cadre réglementaire du brûlage et les cas où il est à exclure (à cause des risques de propagation mais aussi de dommages aux régénérations naturelles, à l'humus..).

Puis, elle donne des conseils pour des brûlages localisés qui nécessitent une compétence particulière.

• Fiche n° 10 : Les risques phytosanitaires

Durant de longues années après les tempêtes, les problèmes phytosanitaires font planer une menace supplémentaire autour des peuplements sinistrés.

La fiche aide à prendre les mesures curatives et surtout préventives face à ces risques.

Sont décrits les symptômes, les risques et les conseils de lutte ou de prévention contre les champignons pathogènes (fomès, pourridiés racinaires, chancres corticaux), les insectes ravageurs (hylobes et autres charançons, scolytes...), enfin les petits rongeurs.

CONCLUSIONS

Régénération naturelle ou artificielle ? Quelle que soit la méthode choisie, choisis le plus souvent contraint, le propriétaire d'une forêt sinistrée par la tempête doit se poser bien des questions et prendre bien des précautions pour éviter des erreurs.

C'est pour le guider dans des situations difficiles, variées et inhabituelles, que les fiches techniques "*Après la tempête, que faire avant de reconstituer la forêt ?*" ont été rédigées.

Le vent n'a pas fait de distinction en fonction de la nature des propriétaires forestiers. Et bien, les organismes forestiers de recherche, de formation d'appui et de gestion ont voulu faire front commun pour aider ces mêmes propriétaires.

La solidarité dans l'épreuve, n'est-ce pas une leçon de la tempête ?

Dominique DANGUY des DÉSERTS
Directeur délégué pour le Centre de Nancy
Directeur de la Formation des Ingénieurs forestiers
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL,
DES EAUX ET DES FORÊTS
14, rue Girardet
CS 4216
F-54042 NANCY CEDEX
(danguydesdeserts@engref.fr)

Ont contribué à la réalisation des fiches :

Gérard Armand, IDF. Nancy.

Maren Baumeister, CRPF Lorraine-Alsace (avec la collaboration d'Anne Madesclaire). Le Ban Saint-Martin - 57.

Gérard Falconnet, ENGREF. Nancy (avec la collaboration d'Olivier Lanter et de Jean-Pierre Patron).

Jean-Luc Flot, Département de la Santé des Forêts. Nancy.

Antoine Gama, CEMAGREF. Nogent-sur-Vernisson.

Capitaine Jean-Jacques Renucci, Sécurité civile Zone Est, CIRCOSC Metz.

Claudine Richter et Ingrid Seynave, ONF. Velaine-en-Haye.

François Klein et Jean-Luc Hamann, ONCFS. Gerstheim - 67.

Léon Wehrlen, INRA. Champenoux (avec la collaboration d'Yves Lefèvre et de Florence Grandemange).

LES FICHES TECHNIQUES : "APRÈS LA TEMPÊTE, QUE FAIRE AVANT DE RECONSTITUER LA FORÊT ?" (Résumé)

Les conséquences indirectes ou différées des travaux en forêt peuvent être graves (que l'on pense au tassement de certains sols), voilà pourquoi un guide accessible et pratique est apparu nécessaire pour conseiller les sylviculteurs sur ce qu'il faut faire — et ne pas faire — avant de reconstituer les peuplements détruits par les tempêtes.

Les compétences disponibles dans les organismes forestiers se sont réunies en Lorraine pour apporter ensemble des réponses adaptées aux situations diverses rencontrées sur le terrain.

DATA SHEETS – "AFTER THE STORM, STEPS TO BE TAKEN BEFORE BEGINNING FOREST RECONSTITUTION" (Abstract)

Indirect and deferred consequences of logging can be serious (e.g., compaction of some types of soils). That is why a practical, user-friendly handbook has been devised to advise foresters on the steps to be taken — and what should be avoided — before reconstituting stands that have suffered storm damage.

In Lorraine, the various forest bodies together offer all the required skills to provide appropriate solutions to the variety of situations that occur in the field.
